



Paris, le 19 janvier 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le C.N.E.Th aux Thermalies 2017

du 19 au 22 janvier

Stand B 12 - Carrousel du Louvre

99, rue de Rivoli – Paris 1^{er}

Présent aux Thermalies, le Salon de l'eau et du bien-être, le **C.N.E.Th** (Conseil National des Etablissements Thermaux) s'applique à faire découvrir les bienfaits de la médecine thermale aux visiteurs notamment **à travers différents ateliers quotidiens** au sein du secteur *Sources thermales France*.

- **L'activité thermale toujours en progression**

En 2016, la hausse de la fréquentation des stations thermales françaises se poursuit et reste en bonne progression **avec plus de 3,87% de hausse et 587 000 curistes** accueillis.

Le dynamisme de la filière thermale a permis de créer 900 emplois par an ces trois dernières années.

Les médecins portent aujourd'hui un regard plus positif sur le thermalisme, du fait notamment des résultats encourageants de la recherche thermale et de la campagne de communication « *la médecine thermale, efficace pour longtemps* ».

- **Le CNETH au service des visiteurs**

Réunis au cœur du secteur *Sources thermales France*, où près de **70** stations sont représentées, des **professionnels du thermalisme, médecins et responsables de soins** seront sur place pour informer les visiteurs sur les différentes cures thermales et prodiguer des **conseils personnalisés**.

Ces professionnels pourront les guider et les aider pour trouver la réponse à certaines pathologies, maux articulaires, rhumatismes, asthme ou allergies ... grâce aux vertus des eaux thermales françaises.

- **Des ateliers dédiés à l'offre thermale**

Pendant toute la durée du salon, des ateliers sont proposés afin d'informer les visiteurs sur la médecine thermale. Ils porteront sur les thématiques suivantes :

Stand du CNETh B 12

Jeudi 19 janvier

- à 15h00 « **Les effets des cures thermales** », atelier animé par le Professeur Christian-François Roques

Vendredi 20 janvier

- à 11h00 « **Je pars en cure – modalités pratiques** », atelier animé par le Professeur Christian-François Roques

- à 14h30 « **Les effets des cures thermales** », atelier animé par le Professeur Christian-François Roques

Samedi 21 janvier

- à 11h00 « **Les effets des cures thermales** », atelier animé par le Professeur Christian-François Roques

- à 15h00 « **Je pars en cure – modalités pratiques** », atelier animé par Claude-Eugène Bouvier et Leilla Dorothee du CNETh

Dimanche 22 janvier

- à 15h00 « **Je pars en cure – modalités pratiques** », atelier animé par Claude-Eugène Bouvier et Leilla Dorothee du CNETh

- **Les avancées de la recherche thermale**

L'AFRETh (Association Française pour la Recherche Thermale), continue sa campagne de recherche et devrait présenter les résultats de plusieurs études en cours d'achèvement et/ou la publication est en cours.

- **La Consultation de Prévention** des personnes âgées de 70 ans et plus qui fournira des données de sa faisabilité en milieu thermal et des données de morbidité et co-morbidité de cette population.
- **Ecotherm**, la première étude médico-économique d'envergure sur l'évolution des consommations de soins post-cure.
- **Rotatherm**, étude portant sur le traitement de la pathologie péri-articulaire de l'épaule. L'investigation porte sur l'évolution de la douleur, de la fonction, de la qualité de vie et de la consommation de médicaments et de soins.
- **Veinotherme**, qui est l'évaluation d'un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient insuffisant veineux chronique.
- **MAPT**, une étude liée à la prévention du déclin cognitif.

- **BPCeaux**, un essai contrôlé randomisé parmi des patients porteurs de broncho-pneumopathies chroniques obstructives (bronchite chronique, asthme),

A ce jour **huit études** ont été publiées dans des revues internationales :

- **Stop-Tag** (2008) : qui compare l'efficacité du thermalisme à orientation psychosomatique à celle d'un traitement de référence : la Paroxétine (DEROXAT®) ayant l'AMM pour l'indication trouble anxieux généralisé (TAG) - *publication dans Therapy and Complementary Medicine.*
- **Thermarshrose** (2009) : qui démontre que la cure thermale est plus efficace que les traitements habituels contre la gonarthrose - *publication dans Annals of Rheumatic Diseases.*
- **Maâthermes** (2010) : qui démontre que le thermalisme est une alternative efficace et prouvée dans la prise en charge du surpoids - *publication dans Evidence-based Complementary and Alternative Medicine.*
- **Prisme** (2012) : qui porte sur la prise en charge multidisciplinaire du syndrome métabolique - *publication dans Thérapie.*
- **Pacthe** (2013) : la prise en charge des suites du cancer du sein dans le cadre d'un traitement thermal - *publication dans European Journal of Cancer.*
- **Pacthe** (2014) - *publication du volet médico-économique dans European Journal of Oncology and Nursing.*
- **Therm&Veines** (2013) : qui porte sur les effets de la cure thermale dans le traitement de l'insuffisance veineuse chronique - *publication dans Journal of Vascular Surgery.*
- **SPECTh** (2015) a proposé à des malades anxieux, consommateurs chroniques d'anxiolytiques, d'arrêter leur prise médicamenteuse dans le cadre d'une cure thermale - *publication dans Journal of Complementary and Alternative Medicine.*

- **Les investissements dans les stations thermales**

Depuis plusieurs années, les stations thermales réalisent de nombreux investissements qui répondent aux objectifs de santé publique et attestent du dynamisme du secteur. **Entre 2010 et 2015, le montant estimé des investissements des stations thermales est de 405 M€.** Ils se répartissent entre les forages, la protection de la ressource, la rénovation et l'extension des thermes et des installations dédiées au bien-être, les équipements thermaux, l'hébergement, ... En moyenne, 127€ ont été investis par curiste et par année sur cette période.

Les projets d'investissements pour les années 2016 à 2021 sont encore plus conséquents puisqu'ils **se montent à 825M€.** La Compagnie Lebon a prévu la rénovation et l'extension des sites de Brides-les-Bains et Salins-les-Thermes pour un montant de 14M€ et repris la station d'Alleverd en Isère. Le groupe L'Oréal vient

d'acheter les Thermes de Saint-Gervais-les-Bains. Très prochainement, les Thermes de Châtel Guyon vont créer un resort thermal accompagné par la Caisse des Dépôts et Consignations qui investira une grande partie des 33M€. A Dax, le groupe Bérot investit 4M€ dans la réfection des Thermes Jean Nouvel.

Des projets d'ouverture d'établissements thermaux sont à l'étude à Saint-Jean d'Angély (Charente-Maritime), à Santenay (Côte-d'Or), à Guagno (Corse), à Ravine Chaude (Guadeloupe), Absalon (Martinique). Le Conseil Général de Lorraine va rouvrir au cœur de Nancy les anciens Thermes fermés depuis un siècle.

- **Le thermalisme français en quelques chiffres**

- **90** stations thermales sont en activité sur le territoire français, **110** établissements thermaux.
- **770** sources en France, soit **20%** du capital thermal européen.
- **10** millions de journées de soins sont délivrées tous les ans par les établissements thermaux.
- **587 000** curistes ont séjourné en moyenne 18 jours dans les stations thermales françaises en 2016.
- **100 000** emplois directs, indirects ou induits dépendent du thermalisme.
- **900** millions d'euros, c'est le volume d'activité généré chaque année par les cures thermales.
- **10% à 15%** du chiffre d'affaires annuel des exploitants est réinvesti.
- Dans les dernières années, tous les établissements thermaux ont été rénovés. En quelques années, les stations thermales ont consenti d'importants investissements : plus de **400** millions d'euros entre 2010 et 2015.
- Le PIB thermal représente plus de **520** millions d'euros dont 44% reviennent aux budgets publics au titre des prélèvements fiscaux et sociaux.
- Plus que jamais, le thermalisme est une source de richesse au service des territoires : **100** curistes supplémentaires génèrent en effet **6** emplois nouveaux.
- **71%** des communes thermales ont moins de 5000 habitants. Pour elles, souvent, l'activité thermale représente l'essentiel de leurs ressources.
- La part du thermalisme est seulement de **0,15 %** des dépenses de l'Assurance Maladie.

Créé en 2002 à la suite de la fusion des syndicats professionnels, le C.N.E.Th (Conseil National des Etablissements Thermaux) regroupe l'ensemble des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en concertation avec les pouvoirs publics, à l'amélioration et à une meilleure reconnaissance de la médecine thermale. Ses missions reposent sur la défense des intérêts des établissements thermaux auprès des différentes instances de l'Etat et de l'Assurance Maladie, sur la diffusion d'une information pédagogique pour faire connaître les atouts de cette médecine, tant auprès du grand public que de la communauté médicale, et également sur la mise en oeuvre d'études pour évaluer scientifiquement le Service Médical Rendu (SMR) des cures.

www.medecinthermale.fr

Contact presse

Agence Service Compris

Bertrand de Tilleul - +33 (0)6 10 34 60 46

bdetilleul@service-compris.com